

L'ORGANISATION DU TRANSPORT

(entre l'accueil périscolaire Robert Lasplacettes et l'école Henri Barbusse)

Les enfants scolarisés à l'école Henri Barbusse qui ont besoin de l'Accueil Périscolaire, sont accueillis le matin avant l'école et le soir après l'école, à l'accueil périscolaire situé dans l'école Maternelle Robert Lasplacettes. Ils sont ainsi pris en charge pour assurer la liaison avec l'école. Une inscription annuelle est obligatoire.

C'est un taxi qui assure le transfert entre l'école Henri Barbusse et cet accueil, tous les **matins et après midi** scolaires, **excepté le jour des Parcours Educatifs** *. Cette personne collabore avec l'Association depuis 5 ans, elle est bien identifiée par les enfants, les parents, les animateurs et les enseignants. Ce chauffeur transporte quasi exclusivement des enfants car il détient le marché avec le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques pour tout ce qui est soins durant le temps scolaire.

Lors de l'inscription d'un enfant de l'école Henri Barbusse, à l'Accueil Périscolaire Robert Lasplacettes, la famille est immédiatement informée du système de transfert et est invitée à remplir un coupon spécifique pour l'utilisation de ce service, précisant notamment les besoins, les jours, les périodes et le nombre d'enfant par famille.

Le matin, les enfants de l'école Henri Barbusse doivent être impérativement présents à l'accueil Robert Lasplacettes à 8h00 pour un départ à 8h10 précises. Lors de l'inscription à ce service gratuit, les familles doivent signer un document qui témoigne de leur engagement à respecter ces horaires.

C'est un animateur de l'Accueil Périscolaire de l'école Robert Lasplacettes qui prend en charge les enfants concernés et les confie au chauffeur de taxi. Il lui remet également une fiche navette de renseignements que le chauffeur doit confier à l'agent municipal présent à l'école en même temps que les enfants.

Au regard du taux de fréquentation actuel de ces navettes, un mini-bus est nécessaire. En cas de dépassement du nombre autorisé, les enfants en plus sont dirigés vers le bus de ramassage, encadré par un agent municipal qui se rend également à cette école. Ils sont ensuite remis à un de nos animateurs.

***Les Parcours Educatifs** des élèves de l'école Henri Barbusse se déroulent à l'école élémentaire Félix Concaret. Ce jour-là, c'est la Municipalité, via un autocar et un agent municipal qui assure ce transfert entre les 2 écoles, après la pause méridienne. Les enfants sont dès leur de